

MARCHÉ NOCTURNE FESTIF

Informations générales

Vendredi 2 août 2019

dans le parc du Prieuré de St-Rémy-la-Varenne à partir de 18h00.

PARTICIPANTS

Peuvent participer à ce marché : les **producteurs** (agricoles ou gastronomiques) proposant des produits bruts et/ou transformés et les **artisans d'art**.

Les producteurs et artisans du Maine-et-Loire seront sélectionnés en priorité.

Le **coupon-réponse** devra être accompagné :

- d'un justificatif de profession
- d'une attestation d'assurance (responsabilité civile)

DÉROULEMENT

Les stands des participants devront être installés **entre 15h30 et 17h30**.

Aucun véhicule ne pourra stationner dans le Parc (véhicules à stationner sur le parking à 17h30).

Le Marché Nocturne se terminera vers 22h00 (ou plus, en fonction de l'affluence des visiteurs).

Par mesure de sécurité, **aucun véhicule ne sera autorisé à rentrer dans le parc du Prieuré avant la fin du marché**.

Les participants s'engagent à laisser leur emplacement propre.

EMPLACEMENTS

Chaque participant apportera tout le matériel nécessaire à son installation (table, chaise, rallonge électrique, frigo, lampe...). **Aucun matériel n'est prévu**.

Mise à disposition d'un branchement électrique sur demande (gratuit).

Tarif : 7 € le mètre linéaire (maximum 6 mètres linéaires par exposant)



COUPON DE PARTICIPATION **Marché nocturne du 2 août 2019**

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

Spécialité :

Nombre de mètres	Prix au mètre	Total	Branchement électrique
<input type="text"/>	7,00 €	<input type="text"/> €	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Signature, précédée de la mention « j'ai lu et j'approuve les informations générales »